

Viens contribuer à ma réussite !



Enseignant(e) d'éducation physique

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

550 53e Avenue, Montréal, Québec H1A 2T7 | Sur place

1 Poste disponible

Expire à l'externe le : 30 juin 2025

DESCRIPTION DU POSTE

Viens m'apprendre à apprendre

Centre de services scolaires de la Pointe-de-l'Île Québec



Faites carrière au CSSPI !

Rejoignez-vous aux 4 800 enseignantes et enseignants passionnés qui accompagnent chaque jour nos élèves sur le chemin du développement intellectuel, personnel et social.

[Cliquez ici pour visionner les témoignages de nos enseignants](#)

À PROPOS DE CETTE OFFRE

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) est à la recherche d'enseignant(e)s en éducation physique au niveau primaire et secondaire.

TYPE DE POSTE

Contrats à temps plein ou à temps partiel.

ENTRÉE EN FONCTION

Dès que possible.

RÉMUNÉRATION

Rémunération de 46 527\$ à 92 027\$ par année selon la scolarité et l'expérience et selon la convention collective en vigueur.

NATURE DU TRAVAIL

- Instaurer un climat propice à l'apprentissage;
- Démontrer une attitude accueillante et respectueuse envers les élèves;
- Respecter la diversité des élèves;
- Se préoccuper de l'identité personnelle et de l'estime de soi chez ses élèves;
- Indiquer aux élèves des attentes claires et réalisables;
- Suivre la planification laissée par le titulaire (s'il y a lieu);
- Développer des situations d'apprentissage signifiantes en lien avec le *Programme de formation de*

Date de début :



non disponible

Type d'emploi :



Contrat

Quarts de travail :



non disponible

Heures de travail :



non disponible

Salaire :



\$46,527.00 - \$92,027.00 CAD par an

Syndiqué :



Oui

Documents requis

CV

Documents facultatifs

- Lettre de motivation
- Permis de travail
- Diplômes / Certificats
- Permis ou brevet d'enseigner
- Relevé de notes
- Évaluation comparative des diplômes

l'école québécoise (au besoin);

- Entreprendre des actions adéquates en lien avec les règles de vie de l'école lorsque des comportements inappropriés se manifestent;
- Considérer le personnel de l'école comme des collaborateurs et utiliser les différents intervenants de manière efficace;
- Respecter la confidentialité des événements, des dossiers et des réussites;
- Aviser la direction de l'école si une situation problématique survient avec les élèves.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Être inscrit(e) à temps plein dans une université québécoise au baccalauréat en enseignement de l'éducation physique, avoir 6 crédits de complétés avec une preuve d'inscription de l'année en cours

OU

- Autorisation provisoire d'enseigner ou
- Brevet d'enseignement ou
- Permis probatoire d'enseigner

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le Centre de services scolaire applique la politique d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes des groupes visés, dont les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées, les minorités ethniques et les minorités visibles.

Le personnel du CSSPI est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour le personnel enseignant, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSPI d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).

AVANTAGES



Nombreux avantages sociaux



Flexibilité et stabilité d'emploi



Priorité à l'apprentissage et à l'enseignement



Culture de développement professionnel



Milieu de vie bienveillant et humain



Accès à un programme d'insertion professionnelle complet durant les cinq premières années